

République Française

Département de la Loire

**DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE**

N° : 2026/16

Séance ordinaire du 1^{er} JUIN 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 11

Présents :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. Mme Cécile MARRIETTE | 9. Mme Cécile BROQUAIRE |
| 2. Mme Corinne JACQUEMONT | 10. Mme Chantal PROTIERE |
| 3. Mme Anne GIROUDON | 11. M. Olivier BOUNIARD |
| 4. Mme Annabel TURNEL | 12. |
| 5. M. Martial CHAUMARAT | 13. |
| 6. Mme Amélie DE ALMEIDA | |
| 7. Mme Arlette MATHIEU | |
| 8. Mme Carol DE SIQUEIRA | |

Absent.s ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie MAZIOUX, Représentante d'une association œuvrant auprès des personnes handicapées (GEM l'espoir) a donné pouvoir à Mme Cécile BROQUAIRE

Excusé.s :

M. Christophe BAZILE, Président

OBJET DE LA DELIBERATION : Vote décision modificative N°1

Afin d'équilibrer le budget CCAS - Exercice 2025, il est proposé au Conseil d'administration de procéder au vote de la décision modificative N°1.

-Imputations de certains chapitres du budget sur la section fonctionnement

-Imputation de certains chapitres du budget sur la section investissement

Il est donc demandé à l'Assemblée de voter une décision modificative (N°1) : cf tableau ci-dessous

N°	IMPUTATION			INTITULE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRES
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
1	002	002	281	Excédent antérieur reporté		1 928,58	Affectation de l'excédent de fonctionnement 2025
	Chap 75	75888	281	Produits gestion divers		71,42	
	Chap 65	65748	281	Autres personnes de droit privé	2 000,00		
VERIFICATION D'EQUILIBRE					2 000,00	2 000,00	0,00

SECTION D' INVESTISSEMENT							
1	001	001	281	Excédent d'investissement reporté	0,00	32 671,73	Affectation de l'excédent d'investissement 2025
	Chap 21	21828	281	Matériel de transport	32 671,73		
VERIFICATION D'EQUILIBRE					32 671,73	32 671,73	0,00

Après en avoir discuté et délibéré, il est procédé à son approbation par vote à main levée.

Nombre de votants : 11

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 12 (1 pouvoir)

Nombre d'abstentions : 0

La délibération approuvant la décision modificative N°1 est adoptée à l'unanimité (12 voix pour).

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES VOTANTS.

CERTIFIE – MONTBRISON, le 1^{er} JUIN 2026.

LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS,

Cécile MARRIETTE

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMITÉ LOCAL DE MONTBRISON" around the perimeter and "MONTBRISON (42120)" in the center. The signature is a stylized, cursive script.